

5ÈME

Montage et emballage d'un produit

Porte-clé lumineux transparent



Dossier ressources



Montage et emballage d'un produit

FICHE N°1

GESTION DES STOCKS

- ✓ **le magasin** : c'est un espace organisé dans lequel sont rangées des marchandises. Le **magasinier** est la personne chargée de tenir à jour le magasin.

- ✓ **le stock** : un stock est une quantité de composants, de pièces, rangés en vue d'une utilisation par les ateliers de production.

Chaque type d'article stocké possède sa fiche de stock.

Le magasin de stockage joue un rôle d'intermédiaire entre les services qui ont besoin de pièces (les ateliers) et ceux qui sont chargés de les commander (le service des achats)

Quand un article manque dans le stock, on dit que l'on est en **"rupture de stock"**. Pour l'éviter, il faut passer commande avant la rupture de stock. Il faut prévoir la consommation de chaque article pour se fixer un **stock d'alerte**.

- ✓ **le bon de livraison** : suite à une commande, la marchandise est livrée et doit être vérifiée et stockée dans le magasin. Le bon de livraison précise les références et les quantités des produits livrés qui vont être rangés par le magasinier.
- ✓ **le bon de réception** : c'est le double du bon de livraison, il est signé par le livreur, il permet au magasinier d'entrer les produits livrés dans le stock. **Le bon de réception correspond à une entrée dans le stock.**
- ✓ **le bon matière** : lorsque les ateliers de production ont besoin de pièces, un ouvrier vient les chercher au magasin. Il présente le bon matière, document qui indique les références et les quantités des pièces demandées.
- ✓ **le bon de sortie** : suite à la demande des ateliers (bon matière), la marchandise sort du magasin : elle est accompagnée d'un document qui indique les références, les quantités des produits qui vont diminuer le stock. Le bon de sortie correspond à une sortie du stock.
- ✓ **la fiche de stock** : c'est un document qui permet de connaître à tout moment l'état du stock en magasin. Elle permet :
 - de suivre les entrées (livraisons) et les sorties de stock (utilisations).
 - de connaître la quantité de marchandises en magasin, en stock.

FICHE N°2

ANALYSE D'UNE FICHE DE STOCK

FICHE DE STOCK				
Désignation : OPTIQUE DE LAMPE				
Fournisseur : POLYDIS				
Délai de livraison : 7 jours				
Référence: OPT				
Stock mini : 50	Stock alerte : 100			
Stock maxi : 300				
Mouvements				
Date	Document justificatif	Entrées	Sorties	Stock
	<i>solde dernière fiche</i>			50
11/10/98	Bon Réception n°25	150		200
15/10/98	Bon Sortie n° 14		40	160
18/10/98	Bon Sortie n° 15		60	100
20/10/98	Bon Sortie n° 18		30	70

Annotations :

- Nom du composant
- Nom du fournisseur
- Code ou référence de l'article
- Délai de livraison à partir de la commande
- Stock de sécurité
- Nb d'articles maxi pour éviter l'encombrement
- Date d'entrée ou de sortie du composant
- Nb d'articles à partir duquel on doit passer une commande
- Nb d'articles disponibles en magasin
- N° du Bon de livraison ou de sortie
- Nombre d'articles réceptionnés à une certaine date
- Nombre d'articles sortis du stock à une certaine date

Les différents états du stock :

Pour définir une juste moyenne entre pas de stock et trop de stock, il faut pour chaque article définir différents niveaux de stock.

- Un **stock maximum** : quantité maximum à ne pas dépasser
- Un **stock minimum** (ou de sécurité) qu'il faut toujours avoir en réserve pour ne pas être en "rupture de stock"
- Un **stock d'alerte** indique qu'il faut immédiatement passer commande (car il faut tenir compte des délais de livraison qui sont généralement de plusieurs semaines....pendant ce temps le stock continue à diminuer).

FICHE N°3

ANALYSE D'UNE FICHE DE STOCK

BON DE RECEPTION N° 25		Fournisseur POLYDIS
Référence	Désignation	Quantité
OPT	Optique de lampe	150
AMP	Ampoule	200
CHAIN	Chaînette	150
REFL	Reflecteur	150
Livraison : Transporteur		Contrôle magasinier Pierre
Date 10/10/98		

FICHE DE STOCK				
Désignation : OPTIQUE DE LAMPE			Référence: OPT	
Fournisseur : POLYDIS				
Délai de livraison 7 jours				
Stock mini : 50		Stock alerte : 100		
Stock maxi : 300				
Mouvements				
Date	Document justificatif	Entrées	Sorties	Stock
	solde dernière fiche		⊕	50
11/10/98	Bon Réception n°25	150	⊖	200
15/10/98	Bon Sortie n° 14		40	160
18/10/98	Bon Sortie n° 15		60	100
20/10/98	Bon Sortie n° 18		30	70

$$200 = 50 + 150$$

$$160 = 200 - 40$$

BON SORTIE		N°14
PROJET :		Lampe de poche
Référence	Désignation	Quantité
OPT	Optique de lampe	40
REFL	Reflecteur	30
TRAP	Trappe	30
Destinaire : Atelier Montage		Le magasinier :
servi le : 15/10/98		Pierre

LE RECYCLAGE DES EMBALLAGES

La loi sur l'environnement

Les “déchets d’emballages ménagers” sont réglementés par le décret du 1er avril 1992 dit aussi “Décret Lalonde” applicable depuis le 1er janvier 1993. Depuis cette date les producteurs ou conditionneurs sont obligés de contribuer à l’élimination des déchets en récupérant leurs emballages vides, soit par la consigne, soit par l’enlèvement direct. Les industriels peuvent financer (payer) un organisme agréé pour assurer cette obligation. Ainsi est née la société **Eco-Emballages**.

Cette société est chargée d’aider les communes à mettre en place les opérations de **collecte sélective et de tri**. (voir vocabulaire **fiche n° 5**)

La composition de nos poubelles

Voici le contenu type d’une poubelle classé par ordre de grandeur :

Les papiers-cartons (28%) sont les plus faciles à recycler (ils sont biodégradables et peuvent être transformés en pâte à papier pour refaire d’autres cartons..), les matières organiques(26%) d’origine végétale se dégradent naturellement : ils sont transformés en compost (terreau) utilisé pour les jardins. On trouve ensuite des emballages très sales ou divers(17%) : des pots de peinture, batteries, huiles dont le recyclage est très difficile puis le verre (10%) qui peut être réutilisé (après nettoyage) ou entièrement recyclé (son recyclage est cependant très polluant comme sa fabrication).

Les matières plastiques (10%) sont les plus difficiles à recycler et ils ne sont pas biodégradables.

Enfin on trouve des métaux (5%) qui sont triés et recyclés après incinération.

La seconde vie des emballages

Nous nous débarrassons sans y penser de nos emballages. Pourtant, certains d’entre eux sont en réalité constitués de matériaux que l’on sait recycler. Ils peuvent servir à fabriquer de nombreux produits que nous utilisons chaque jour. Les jeter est donc un gaspillage.

En les triant puis en les recyclant, nous leur donnons un avenir et nous protégeons notre environnement.

Mais attention dans le programme français on ne recycle que les emballages pour lesquels le bilan économique et écologique est favorable. Dans les autres cas, les emballages sont incinérés pour produire de l’énergie (chaleur et électricité).



Ce logo signifie que le matériau utilisé est recyclable.

LE VOCABULAIRE DU RECYCLAGE

Apport volontaire : Action d'apporter spontanément un objet dans un endroit donné. Ex : déposer ses bouteilles en verre dans un conteneur spécial.

Biodégradable : se dit d'un produit ou d'un déchet que la terre peut "digérer". Le produit se désagrège naturellement en enrichissant le sol. (ex : les feuilles mortes sont transformées en compost). *Certains matériaux d'emballage sont biodégradables (ex: **le carton en 3 semaines**) d'autres ne le sont pas du tout (ex : **les matières plastiques**)*

Collecte sélective : lorsqu'ils ont été *triés et ramassés séparément*, on dit que les déchets font l'objet d'une collecte sélective. C'est le cas du carton qui est ramassé par des camions spéciaux et qui est recyclé (transformé en pâte à papier).

Conteneur : endroit où le public dépose son verre d'emballage, ses bouteilles plastique ou ses vieux papiers et cartons.

Décharge : lieu où sont stockés les déchets. Actuellement, on cherche à stocker le moins de déchets possibles. L'obligation faite par la loi du 13 juillet 1992 est d'éliminer et d'interdire toutes les décharges à partir de l'an 2002.

Déchetterie : endroit mis à la disposition du public pour y apporter ses déchets qui sont triés dans différentes bennes. Ces déchets peuvent ainsi retourner dans des usines pour y être recyclés sous une nouvelle forme ou bien être détruits en récupérant de l'énergie.

Emballage ménager : ce qui enveloppe un produit mis à la disposition des consommateurs pour le protéger. (Voir les fonctions de l'emballage).

Poubelle : récipient à couvercle destiné à **recevoir uniquement les ordures ménagères**. Il porte le nom du préfet de la Seine, Eugène Poubelle qui l'a imposé aux propriétaires parisiens à la fin du siècle dernier

Recyclable : le matériau est récupéré dans des endroits spécifiques (container à verre, à carton, déchetteries..) et après traitement est recyclé sous une autre forme (les cartons sont transformés en pâte à papier qui servent à refaire d'autres emballages en carton par exemple).

Rechargeable : l'emballage permet d'être rechargé de nombreuses fois avec le même produit vendu cette fois, sous forme de recharge (appelée **éco-recharge**). Ex : les lessives

Tri : action de séparer les matériaux indésirables dans un produit à recycler.

Tri à la source : action demandée aux consommateurs dans certaines communes pour séparer leurs déchets ménagers et les déposer dans des poubelles de couleurs différentes : produits biodégradables, verre, papier, métaux, divers. Cette action effectuée dans les foyers familiaux, permet une collecte sélective des déchets.

Valoriser : C'est ce que l'on cherche à faire avec tous les déchets en les recyclant, en les incinérant pour récupérer de l'énergie ou en les transformant en compost (biodégradables).

FICHE N°6

INFORMATIONS CONTENUES SUR UN EMBALLAGE

Le point vert



Ce point vert, représentant 2 flèches inversées, est aujourd'hui **présent sur 91% des emballages** que nous achetons. Il signifie que l'entreprise qui commercialise le produit participe financièrement au programme français de recyclage des emballages ménagers, c'est-à-dire **Eco-Emballages** et Adelphe. En Europe, 7 autres pays utilisent ce logo : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, l'Irlande, le Luxembourg et le Portugal.

Chaque année, le point vert figure ainsi sur plus de 400 milliards de produits vendus en Europe et il est vu par 220 millions d'habitants.

Le code barres



L'Identification Automatique par code barres est réalisée en France par une organisation du nom de GENCOD. Cette technique d'identification permet de coder les informations de telle sorte qu'elles puissent être lues rapidement et traitées par un ordinateur sans aucun risque d'erreur humaine et avec une grande rapidité.

Les premiers chiffres du code dit EAN représentent l'indicatif du pays.

Voici un extrait de la liste des organisations nationales de codification :

Indicatifs des organisations	Organisations	Pays
00 à 09	U.C.C.	Etats-Unis + Canada
30 à 37	GENCOD.	France
40 à 43	C.C.G.	Allemagne
471	ANC of ROC	Taiwan
49	Distr. Code Center	Japon
50	A.N.A.	Royaume Uni + Irlande
560	CODIPOR	Portugal
80 à 83	INDICOD	Italie
888	S.A.N.C.	Singapour

Le logo de la Communauté Européenne :



Ce logo signifie que le produit où il est apposé respecte certaines normes européennes. Ces normes permettent de protéger les consommateurs.

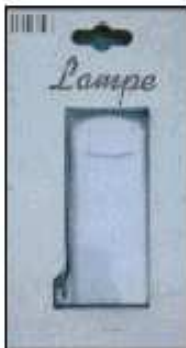
Le respect de ces normes est obligatoire pour permettre la mise sur le marché et la libre circulation des produits réglementés en Europe, quelle que soit l'origine des produits.

DIFFERENTS TYPES D'EMBALLAGE



emballage PELLIPACAGE

Coût unitaire : 0,41 €



emballage BLISTER

Coût unitaire : 0,46 €



emballage BOITE CARTON

Coût unitaire : 0,21 €



emballage SACHET SIMPLE

Coût unitaire : 0,23 €

Cahier des charges de l'emballage de la lampe de poche :

- **le demandeur** : La Société MONTE-TOUT pour son client
- **le concepteur** : la société EMBAL'VITE-
- **le mode de distribution** : Court (de MONTE-TOUT à son client)

Le Cahier des charges classé par fonctions :

1- Conserver (protéger) le produit :

contrainte1 - Protéger la lampe contre les petits chocs et contre la poussière

2- Distribuer le produit :

contrainte 2 : permettre le stockage à plat (de type posé)

contrainte 3 : permettre le conditionnement par lot dans des emballages

secondaires

contrainte 4 : pouvoir s'ouvrir facilement et rapidement

3- Informer et séduire le client :

contrainte 5 : contenir une zone d'information pour le nom, une image et la fonction du produit

contrainte 6 : pouvoir insérer une notice utilisation à l'intérieur de l'emballage

contrainte 7 : contenir au dos le logo et les coordonnées de la société

4- Autres contraintes :

contrainte 8 : être d'un coût minimal

contrainte 9 : respecter l'environnement

LA NOTICE D'UTILISATION

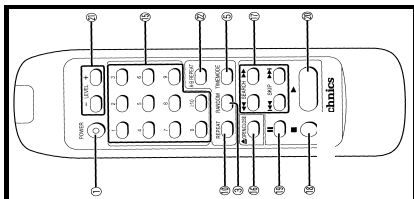
Définition :

NOTICE : texte bref donnant des indications, des explications sur un sujet ou un objet (ex : notice technique)

Etude de 2 notices :

Notice d'une télécommande :

a) Description :

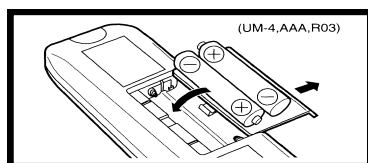


b) Installation :

- * Retirer la trappe des piles,
- * Insérer les piles en respectant les polarités (+)(-),
- * Replacer la trappe des piles

c) Fonctionnement :

- * Appuyer sur l'interrupteur (power) pour mettre en marche l'appareil,
- * Appuyer sur (open/close) pour ouvrir le tiroir et mettre un disque,
- * Appuyer sur (lecture) pour lire un disque,
- *



d) Entretien :

- * Ne pas utiliser en même temps une pile neuve et une pile ayant déjà servi, ni des piles de type différent (au manganèse et alcaline).
- * Ne jamais soumettre les piles à une chaleur excessive ni à une flamme; ne pas tenter de les démonter, et bien veiller à ne pas les court-circuiter.
- * Si l'on ne prévoit pas d'utiliser la télécommande pendant longtemps, en retirer les piles et ranger dans un endroit frais et sombre.
- * Ne pas interposer d'obstacles entre le détecteur de signal de télécommande et la télécommande.
- * Ne pas exposer le détecteur de signal de télécommande aux rayons directs du soleil ni à la lumière violente d'un tube fluorescent.
- * Veiller à ce qu'il n'y ait pas de poussière sur le détecteur de signal de télécommande ni sur l'extrémité de la télécommande.
- * Ne jamais poser d'objets lourds sur l'appareil.
- * Ne pas démonter ni modifier.
- * Ne pas renverser d'eau ni aucun autre liquide.

Notice d'un presse agrumes :

a) Caractéristique :

b) Installation avant utilisation de votre appareil :

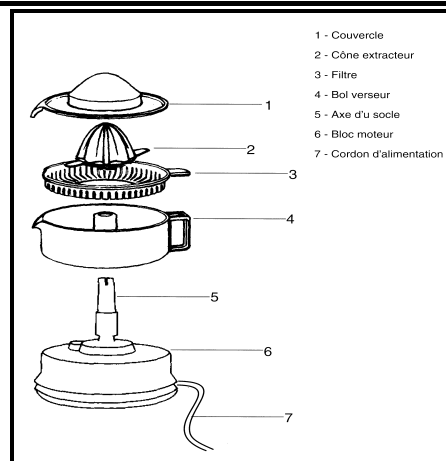
- * Lavez à l'eau tous les éléments (couvercle, filtre, cône extracteur, bol verseur) sauf la partie moteur de l'appareil.

c) Fonctionnement :

- * Branchez l'appareil.
- * Coupez les fruits en deux.
- * Pressez sur le cône (2) une moitié de votre fruit, procéder, ensuite de la même manière avec l'autre moitié de fruit.
- * Le moteur se met automatiquement en marche.
- * Arrêtez de pousser sur le fruit pour arrêter l'action.
- * Après avoir pressé la quantité de jus de fruit désirée, retirez l'ensemble cône(2)/filtre(3) et le bol verseur (4).

d) Entretien :

- * Nettoyez toujours l'appareil après utilisation
- * N'utilisez pas votre appareil et débranchez-le immédiatement si :
 - Celui-ci est endommagé.
 - Le cordon d'alimentation ou la prise sont endommagés.
 - Vous avez remarqué un fonctionnement anormal après incident.



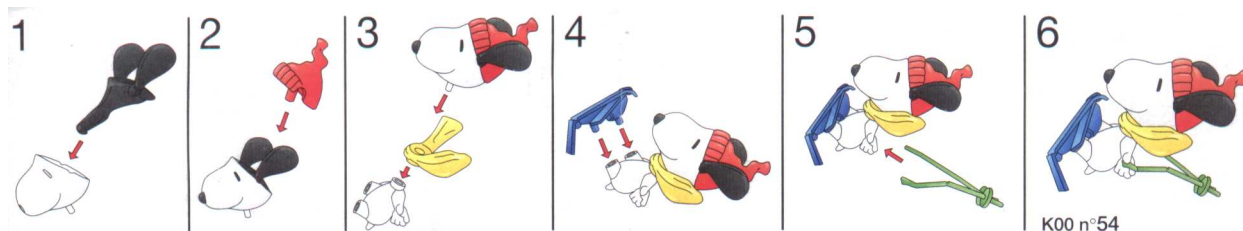
LA GAMME DE MONTAGE

Définition :

GAMME DE MONTAGE : liste de toutes les opérations nécessaires au montage de l'objet. Elle précise les conditions de réalisation et les outillages nécessaires à l'assemblage.

Exemples de gammes de montage :

◆ Le jouet Kinder



K00 n°54

◆ Un meuble

5502 DK SAMLE VEJLEDNING
GB ASSEMBLY INSTRUCTIONS
D MONTAGEANLEITUNG
F INSTRUCTIONS DE MONTAGE

POS. NR. OVERSICHT • PART IDENTIFICATION • STÖCKLISTE • IDENTIFICATION DES ÉLÉMENTS

BESLAGSLISTE • HARDWARE • BESCHLÄGE • ACCESSOIRES D'ASSEMBLAGE

VERKTÖJ • TOOLS NEEDED • BENOÛTIGTE WERKZEUGE • OUTILS NÉCESSAIRES

Möbel rengöras i det dagliga med en ren färdigkladd eller tväskemiddel. Möbel rengöras i et ikke slubende vaskemiddel. Clean your unit with a damp cloth and wipe dry. For stubborn spills use a non-abrasive mild cleaner and a soft cloth or sponge. Bitte das Möbel mit einem sauberen Tuch reinigen. Bei Flecken ein nichtschleifendes Reinigungsmittel anwenden. Nettoyez votre meuble avec un chiffon humide et essuyez-le avec un chiffon sec. Pour des tâches plus difficiles, utilisez un produit nettoyant doux et un chiffon doux ou une éponge.

1. Fix the MOUNTING BRACKET (183) as shown. Place the MOUNTING BRACKET with "SHORT END" facing outwards. Den MONTAGEPLATTEN (183) wie gezeigt festschrauben. Der "KÜRZERE TEIL" des MONTAGEPLATTEN soll auf die VORDERKANTE gerichtet werden. Fixez la SEMELLE DE LA CHARNIERE (183). Placez la SEMELLE DE LA CHARNIERE avec la "CÔTE COURT" dirigée vers l'extérieur.

2. Mount the DOORS (W) by placing the HINGES (242) over the SCREW "A" in the MOUNTING BRACKET (183). Tighten the SCREW "A" in the MOUNTING BRACKET (183) and the DOOR is secure. Montez les PORTES (W) en plaçant les CHARNIERES (242) über die SCHRAUBE "A" des MONTAGEPLATTEN (183) angebracht werden. Resserrez le VIS "A" de la SEMELLE DE LA CHARNIERE (183), ainsi la PORTE est fixée.

3. Adjust the DOOR vertically. Adjust the DOOR vertically. TIGHTEN SCREW "A" again. Die SCHRAUBE "A" im MONTAGEPLATTEN (183) spannen. Desserrez la VIS "A" de la SEMELLE DE LA CHARNIERE (183), ainsi la PORTE est fixée.

4. Adjust the DOOR horizontally. Adjust the DOOR horizontally. TIGHTEN SCREW "A" again. Die SCHRAUBE "A" im MONTAGEPLATTEN (183) spannen. Desserrez la VIS "A" de la SEMELLE DE LA CHARNIERE (183), ainsi la PORTE est fixée.

JUSTERING AF DØRER • DOOR ADJUSTMENT • EINGESTELLUNG VON TÜREN • AJUSTAGE DES PORTES

1. Loosen SCREW B. 2. Juster i højden. 3. Fastgør skruen B igen. 1. Loosen SCREW B. 2. Adjust DOOR vertical. 3. Tighten SCREW B again. 1. Die SCHRAUBEN B lösen. 2. Tür in der Höhe justieren. 3. SCHRAUBEN B anziehen. 1. Desserrez la VIS B. 2. Ajustez la PORTE verticalement. 3. Resserrez la VIS B à nouveau.

1. Loosen SCREW A. 2. Juster i dybden. 3. Fastgør skruen A igen. 1. Loosen SCREW A. 2. Adjust DOOR sideways with SCREW C. 3. Tighten SCREW A again. 1. Die SCHRAUBEN A lösen. 2. Tür seitwärts mit SCHRAUBE "C" justieren. 3. SCHRAUBEN A anziehen. 1. Desserrez la VIS A. 2. Ajustez la PORTE latéralement avec la VIS C. 3. Resserrez la VIS A.